

Kooma après la levée de fonds : entrepreneur ou manager ?

Depuis sa dernière levée de fonds, Kooma est passée de 8 à 22 salariés et ses investisseurs demandent des procédures, un budget et des indicateurs mensuels. Mme Diallo, cofondatrice, a l'impression de « ne plus entreprendre ». Stagiaire auprès d'elle, vous qualifiez chaque situation du dossier (document 1) selon la logique entrepreneuriale ou managériale.

Document 1 : situations relevées chez Kooma

Élément	Contenu
2023	Mme Diallo quitte son emploi, investit ses économies, lance l'application
2026	22 salariés ; investisseurs au capital ; budget, reporting mensuel, objectifs par équipe
Recrutement	directeur des opérations chargé de structurer les équipes
Gouvernance	Mme Diallo présidente et actionnaire majoritaire
Projet	10 % du temps des développeurs consacré à des projets exploratoires

En 2023, Mme Diallo a quitté son emploi pour lancer l'application, sans certitude de revenus, en repérant une opportunité : les trajets domicile-travail non couverts par les plateformes longue distance. Cette démarche illustre :

- ☐ La logique managériale
- ☐ La logique entrepreneuriale : prise de risque et saisie d'une opportunité
- ☐ La finalité sociale

Les investisseurs demandent un budget annuel, un reporting mensuel et des objectifs par équipe. Ces exigences relèvent :

- ☐ De la logique entrepreneuriale
- ☐ De la finalité sociétale
- ☐ De la logique managériale : optimiser les ressources existantes et atteindre des objectifs fixés

Pour créer l'application, Mme Diallo a combiné un service existant (covoiturage) et une cible nouvelle (trajets courts quotidiens). Au sens de Schumpeter, il s'agit :

- ☐ D'une innovation : nouvelle combinaison des facteurs de production
- ☐ D'une simple gestion
- ☐ D'une finalité économique

Le nouveau directeur des opérations, recruté par les investisseurs, fixe des objectifs, organise les équipes et mesure les résultats. Son rôle correspond :

- ☐ Au manager selon Drucker : fixer des objectifs, organiser, motiver, mesurer et former
- ☐ À l'entrepreneur selon Schumpeter
- ☐ Au propriétaire

Mme Diallo reste présidente et majoritaire au capital, mais la gestion quotidienne est confiée à des managers salariés. Cette situation montre que :

- ☐ Les deux logiques sont incompatibles
- ☐ Les deux logiques se succèdent et coexistent : l'entreprise qui grandit a besoin d'un pilotage managérial sans renoncer à l'innovation
- ☐ La logique entrepreneuriale a disparu

Pour conserver l'esprit entrepreneurial, la mesure la plus cohérente est :

- ☐ Supprimer le budget
- ☐ Réserver 10 % du temps des développeurs à des projets exploratoires et créer une équipe d'intrapreneurs
- ☐ Licencier le directeur des opérations